

Immunisée et non immunisée

En l'absence de vaccin contre le CMV, les mesures d'hygiène recommandées sont essentielles pour protéger la santé de l'enfant à naître et ce quelque soit l'immunité de la future mère.

C'est par une prise de sang que l'on peut doser les anticorps contre le CMV. Leur présence signifie que la future mère a fait la maladie précédemment. Cependant l'immunité n'est jamais totale.

La prise de sang est recommandée avant la grossesse, dès qu'il y a projet de bébé. Dans ce cas, elle est remboursée par la mutuelle. Pendant la grossesse, le dépistage n'est pas systématique. Il vous sera proposé si le médecin ou la sage-femme le juge nécessaire.

CMV et activité professionnelle

Si votre métier vous amène à être en contact avec de jeunes enfants, la médecine du travail peut éventuellement prendre des mesures de protection telles que l'aménagement du travail, ...

Renseignez vous auprès de votre employeur ou à la médecine du travail.



LE CYTOMEGALOVIRUS

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AU COURS
DE LA GROSSESSE



LE CYTOMEGALOVIRUS

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AU COURS
DE LA GROSSESSE



Qu'est ce que le cytomegalovirus ?

Le cytomegalovirus ou CMV est un virus qui provoque une maladie généralement bénigne qui passe souvent inaperçue chez une personne en bonne santé. Ce sont souvent les jeunes enfants qui sont porteurs du CMV.

Les symptômes, lorsqu'ils sont présents, ressemblent à ceux d'un rhume ou d'une grippe (fièvre, fatigue, douleurs musculaires).

Si la maladie est contractée pendant la grossesse, le CMV peut atteindre le fœtus et provoquer, dans certains cas, des troubles du développement neurologique et notamment de la surdité.

Le CMV est contagieux. Il se transmet essentiellement par contact :

- avec les sécrétions du corps : larmes, salive, sécrétions nasales, selles, urines, sang, ...
- avec des objets souillés par ces sécrétions (vaisselle, linge, jouets, tétine).

Quelles précautions prendre ?

Des mesures d'hygiène limitent efficacement les contacts avec les sécrétions d'un jeune enfant. Elles concernent la future mère ainsi que son entourage familial (partenaire, enfants...) et professionnel.

Elles sont **RECOMMANDÉES**
pendant **TOUTE LA GROSSESSE**

DES GESTES À ADOPTER

Le **CYTOMÉGALOVIRUS** est **DÉTRUIT**
avec l'**EAU** et le **SAVON**



→ Se laver soigneusement les mains après chaque contact avec les sécrétions d'un enfant :

- après l'avoir changé
- après tout contact avec du linge ou tout autre objet souillé d'urines ou de selles
- après l'avoir mouché ou essuyé ses larmes
- après l'avoir aidé à aller aux toilettes



→ Laver les plans de travail et autres surfaces souillées par les sécrétions

→ Laver les jouets souillés par les sécrétions



→ En cas de blessure à la main ou aux doigts, mettre des gants ou un pansement étanche pendant le change ...



DES GESTES À ÉVITER

- Mettre la tétine d'un enfant en bouche
- Goûter un biberon
- Manger dans l'assiette d'un enfant, utiliser ses couverts ou « goûter » ses aliments avec la même cuillère
- Boire dans le même verre qu'un enfant
- Partager des aliments (crème glacée, ...)
- Embrasser un enfant sur la bouche
- Utiliser les mêmes objets de toilette (serviette, gant, brosse à dents, ...).